

tenue par Madame ROUSSEAU, magistrate-désignée
En présence de Madame LESTARQUIT, Rapporteure publique
Madame FURBEYRE, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2403372	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation des décisions du 4 avril 2024 par lesquelles la directrice de la Caisse d'allocations familiales du Tarn a rejeté ses demandes de remise de dette d'indus de prime d'activité, d'aide personnelle au logement, d'aide exceptionnelle de solidarité, de primes et de revenu de solidarité active pour un montant total de 7 858,34 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame O	Madame O
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU TARN	B
02)	DOSSIER N° 2403950	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte émise le 27 mai 2024 par le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne aux fins de recouvrement d'un indu de prime d'activité et de prestations familiales d'un montant total de 6 798,60 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame N	Madame N
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	- Directeur
03)	DOSSIER N° 2403952	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte émise le 6 mai 2024 par la directrice de la Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées Nord, signifiée par voie de commissaire de justice le 13 mai 2024, aux fins de recouvrement d'un indu de prime d'activité d'un montant de 4 170,32 euros, ramené avec émolument à la somme totale de 4 342,26 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRENEES NORD	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2403959	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte du 22 février 2024, signifiée le 13 juin 2024 par voie de commissaire de justice, du directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne aux fins de recouvrement de deux indus de prime exceptionnelle de fin d'année d'un montant total de 457,34 euros, ramené avec émolument à la somme de 543,17 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Monsieur D
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur
05)	DOSSIER N° 2403961	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Fait opposition aux contraintes du 22 février 2024 et 5 mars 2024, signifiées le 13 juin 2024 par voie de commissaire de justice, du directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne aux fins de recouvrement d'un indu de prime exceptionnelle de fin d'année d'un montant de 457,34 euros et d'indus d'allocation de logement familiale, de prestations familiales, de prime exceptionnelle de fin d'année et d'aide covid 19 pour un montant total de 12 850,90 euros, ramené avec émolument à la somme de 13 053,33 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	Madame M
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur
06)	DOSSIER N° 2404098	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Fait opposition à la contrainte émise le 26 juin 2024 par la Caisse d'allocations familiales de Paris aux fins de recouvrement d'un d'indu d'allocation de logement sociale d'un montant de 4 293,00 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Madame R
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE PARIS	Monsieur T

10 heures 00

07)	DOSSIER N° 2404397	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 12 juillet 2024 par laquelle la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne lui a accordé une remise partielle à hauteur de 50% d'un indu d'aide personnelle au logement d'un montant initial de 5 012,00 euros, montant restant dû 2 506,00 € ; demande l'annulation totale de sa dette.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	Madame T
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur
08)	DOSSIER N° 2405295	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 25 juin 2024 par laquelle la Mutualité sociale agricole Midi-Pyrénées Nord a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de revenu de solidarité active d'un montant de 971,21 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
Défendeur	MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRENEES NORD CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	M. A
09)	DOSSIER N° 2405516	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 12 juillet 2024 par laquelle le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 513,13 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame V	Madame V
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur

10 heures 00

10)	DOSSIER N° 2405630	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 6 août 2024 par laquelle la Caisse d'allocations familiales de Haute-Garonne lui a accordé une remise partielle de 127,18 euros d'un indu de prime d'activité d'un montant initial de 508,71 euros, ramené à la somme de 381,53 euros..	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	Monsieur O
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur

11)	DOSSIER N° 2406504	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 8 octobre 2024 par laquelle le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 374,40 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Madame B
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	Directeur

12)	DOSSIER N° 2406538	RAPPORTEURE: Madame Mona ROUSSEAU
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 3 septembre 2024 par laquelle la Caisse d'allocations familiales du Tarn a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 3 722,83 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T Madame F	Monsieur T Madame F
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU TARN	

Arrêté le 15/09/2026
La présidente du tribunal